

Les visites libres

Conditions d'accès

Les visites libres sont destinées aux groupes n'ayant pu bénéficier d'une visite ou d'un atelier avec conférencier.

Elles sont autorisées à des horaires précis à condition qu'elles se déroulent dans le calme. Une demande de réservation doit être faite au préalable auprès du service du développement culturel et des publics.

Préparez votre visite

Le musée encourage l'enseignant(e) à réaliser un document que les enfants pourront renseigner devant les vitrines. Des fiches pédagogiques sur les différentes périodes couvertes par le musée sont téléchargeables sur le site Internet, rubrique «Ressources/documents pédagogiques»

Il est conseillé de constituer des petits groupes encadrés par un adulte.

Le jour de la visite

L'entrée dans les salles du musée pour les groupes scolaires est gratuite. Le passage à la billetterie-boutique est néanmoins obligatoire. Le musée peut être amené à fermer des salles du musée. Par conséquent, le groupe peut être orienté vers d'autres espaces que ceux prévus initialement lors de la réservation.

Le service du Développement
culturel et des publics
vous souhaite
une agréable visite !

Retrouvez le descriptif des activités et des fiches pédagogiques sur notre site Internet www.musee-archeologienationale.fr.

Le parcours «Découvrir les collections» est disponible en version pdf, dans la rubrique «Visiter/Aide à la visite»



ArcheoMAN

Pour préparer votre venue, téléchargez notre parcours de visite depuis votre smartphone et suivez la visite digitale du Musée !

Nous contacter :

Musée d'Archéologie nationale - Domaine national
de Saint-Germain-en-Laye
Service du développement culturel et des publics
Place Charles de Gaulle
78105 Saint-Germain en Laye Cedex

Tél : 01 34 51 65 36 - Fax : 01 39 10 13 35
Courriel : reservation.man@gmx.fr

Standard : 01 39 10 13 00
Billetterie : 01 39 10 13 22



Groupes scolaires - centres de loisirs

Suivez le guide,
pour le bon
déroulement
de votre visite !



Consignes générales

Accueil du groupe

L'accueil des groupes se fait 15 minutes avant l'heure de visite avec la feuille de réservation.

Pour les visites prévues à 10h, sonner à la grille du château face à l'église, à partir de 9h45.

En cas de retard par rapport à l'horaire réservé, les agents d'accueil et de surveillance peuvent refuser au groupe l'accès aux salles du musée pour des raisons de sécurité.

Les groupes ne doivent pas excéder 30 élèves auquel cas leur accès pourra être refusé.

Nous vous prions de suivre les consignes données par les agents d'accueil et de surveillance.

Visiter léger !

Les sacs encombrants et cartables devront rester dans l'autocar, ainsi que les pique-niques. Les enfants laisseront leurs manteaux dans les vestiaires.

Encadrez votre groupe !

Les parents accompagnateurs ont un rôle important et sont partie prenante dans le bon déroulement de la visite. Ils sont les bienvenus gratuitement dans la limite d'1 pour 5 enfants (maternelle) ou 1 pour 7 enfants (élémentaire, collège, lycée).

Les élèves sont sous la responsabilité des enseignants qui les accompagnent. Cette responsabilité ne peut en aucun cas être déléguée à un agent du musée. Un élève ne doit pas être laissé seul dans les salles du Musée ou les espaces d'accueil.

En cas de malaise d'un enfant, l'enseignant(e) ou un adulte du groupe devra le prendre en charge, le personnel d'accueil et de surveillance ne pouvant quitter les salles.

Respectez le calme du lieu



Calme et discrétion sont indispensables au respect de tous. Un groupe bruyant contraint ses accompagnateurs à élever le ton. Il gêne alors l'ensemble des visiteurs.

L'usage du téléphone mobile est interdit dans les salles du Musée. Les courses et les glissades dans les salles, dans les escaliers ou sur les paliers sont totalement inappropriées.

Regardez sans toucher



Pour que le public puisse avoir un contact direct avec les œuvres, certaines d'entre elles sont présentées hors vitrine. Il faut donc y faire particulièrement attention.

Toucher une œuvre quelle que soit sa nature, même très légèrement, la dégrade. S'appuyer sur des vitrines ou sur des socles peut aussi être préjudiciable à la sécurité des objets. Veillez à rester vigilants durant toute votre visite.

Les visites conférences et ateliers

Le règlement des visites

Il s'effectue le jour même à la billetterie-boutique.

- par chèque à l'ordre de l'Agent comptable de la R.M.N - Grand Palais
- ou par bon de commande original comportant l'entête de l'organisme payeur et lisiblement signé par la personne habilitée à engager la dépense (pas de copie acceptée).

Une facture est remise au responsable du groupe.

Le conférencier accueille votre groupe dans la salle située après la billetterie.

Le choix du parcours et des objets que le conférencier vous présente doit être respecté. **Si vous avez des souhaits particuliers, merci d'en faire part au moment de votre réservation.**

Retards, annulations

Toute annulation de visite ou atelier par l'enseignant(e) doit être faite par écrit au service du développement culturel et des publics (courrier postal, télécopie ou courriel) au plus tard 7 jours avant la date de la visite.

Passé ce délai, la visite reste due.

La facture sera adressée à l'établissement scolaire.

En cas de retard, la durée de la visite ou de l'atelier sera amputée de celui-ci. **Si le retard est supérieur à 1/3 de la durée totale de la visite, celle-ci pourra être annulée par le musée.** La conférence reste due.

En cas d'absence justifiée du conférencier, le musée peut être contraint d'annuler votre conférence ou votre atelier. La facture sera annulée. Vous pourrez effectuer à la place une visite libre dans les espaces ouverts au public ce jour-là.

Le matériel à apporter



Tous les ateliers et visites exploration: apporter un crayon à papier et une gomme pour chaque élève.



Ateliers «Bison gravé dans l'argile», «Utilisation de l'argile au Néolithique» et «Mosaïque» : apporter des cartons (boîtes à chaussures) pour ramener les objets fabriqués.



Atelier «Mosaïque» : prévoir une tenue non salissante ou des blouses